

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LA FEUILLE D'ÉRABLE

LE QUINZIÈME ANNÉE DE L'ESPERANCE

MAGAZINE SOCIOLOGIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Semi-Mensuel Illustré.

SOMMAIRE: — LA QUINZAINE, par Jehan Dutaillis. — DERNIER EPISODE DES ELECTIONS GÉNÉRALES, par Reporter. — SOUS L'ŒIL DU PUBLIC: Un visiteur distingué; Sir H. G. Joly de Lotbinière; Baratieri; Nansen. — CAUSERIE PARISIENNE, par Rodolphe Brunet. — TOUS FRÈRES. — NOS ÉCOLES D'AGRICULTURE. — JEUNES FILLES. — ECRIN LITTÉRAIRE: "Les Fleurs du Poète," par Aristide Trudeau; "Parle donc," par Le Moine. — MIETTES HISTORIQUES: "A travers l'histoire de Montréal," par G. A. Dumont; "Documents;" "Origine des Pianos." — LES JEUNES LITTÉRATEURS CANADIENS, par Viator. — LA FEMME CHRÉTIENNE. — IL NE DOIT JAMAIS CAPITULER. — TUÉ A L'ENNEMI. — LE TACT EN AFFAIRES. — TABLETTES SOCIOLOGIQUES, par l'abbé Naudet. — NOS SOCIÉTÉS NATIONALES. — PRIME A NOS ABONNÉS. — LA PRESSE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE.

GRAVURES: — Un dernier épisode des Elections générales. — Un visiteur distingué. — Sir H. G. Joly de Lotbinière. — Baratieri. — Nansen.



La Compagnie d'Imprimerie Jacques Cartier, 768 Rue Sauguet, coin Rachel

LA LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE
ARCHAMBAULT & BELIVEAU
1617 NOTRE DAME
MONTRÉAL

La "Feuille d'Erable"



EST REDIGÉE EN COLLABORATION

JEHAN DUTAILLIS,
Secrétaire de la Rédaction.



PRINCIPAUX COLLABORATEURS :

J. B. CAUETTE, Québec.
WILFRID LAROSE, avocat, Montréal.
DR. T. A. BRISSON, Laprairie.
J. G. BOISSONNAULT, avocat, Montréal.
DR. W. GRIGNON, Ste-Adèle.
GERMAIN BEAULIEU, avocat, Montréal.
MAX. COUPAL, N.P., St-Michel.
P. G. ROY, publiciste, Lévis.
L. E. CARUFEL, publiciste, Montréal.
BENJAMIN SULTE, Ottawa.
DR. J. I. DESROCHES, Montréal.
Z. MAYRAND, N.P., Contrecoeur.
MME FRANÇOISE, Montréal.
CHS. A. GAUVREAU, N.P., Stanfold.
DR. JOS. MASSON, Montréal.
ADJ. RIVARD, avocat, Québec.
DR. C. A. DAIGLE, Montréal.
G. A. DUMONT, publiciste, Montréal.

DR. ROD. CHEVRIER, Ottawa.
DR. NÉRÉE BEAUCHEMIN, Yamachiche.
RAOUL BRESSEAU, publiciste, Paris.
MME JEANNE HEILMANN, publiciste, Paris.
JULES SAINT-ELME, publiciste, Montréal.
J. U. TREMBLAY, publiciste, Montréal.
ALBERT FERLAND, publiciste, Montréal.
L. G. ROBILARD, publiciste, Montréal.
DR. EUGÈNE DYCK, Ste-Anne de Beaupré.
JULES LANGS, publiciste, Halifax.
MELE JEANNE DU VALLON, publiciste, Salaberry.
Mlle AIMÉE PATRIE, Québec.
PIERRE BÉDARD, B. M., Montréal.
RÉGIS ROY, Ottawa.
RAOUL RENAULT, publiciste, Québec.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Pour Montréal et l'Union Postale.

Pour le Canada et les États-Unis.

Un an . . . \$1.50
Huit mois . . . 1.00
Quatre mois . . . 0.50
Deux mois . . . 0.25

Un an . . . \$1.00
Six mois . . . 0.50
Trois mois . . . 0.30

CINQ SOUS LE NUMERO.



LOUIS J. BELIVEAU, EDITEUR.

BUREAU : 1546, Rue Notre-Dame (au rez-de-chaussée)
B. de P. 2181.

La Feuille d'Erable

LA QUINZAINE

A l'exclusion de toute autre matière politique, de l'étranger ou de l'intérieur, un sujet a particulièrement concentré l'intérêt général, depuis une couple de mois, et passionné les esprits. C'étaient les élections générales dans la Puissance du Canada, élections les plus importantes peut-être, depuis la Confédération, à cause de la grande question des écoles séparées de Manitoba qui était en en cause.

Elles viennent de se terminer, ces élections, le 23 juin dernier, par le triomphe du parti libéral sous la direction de notre éminent compatriote, l'honorable M. Wilfrid Laurier.

Depuis 1878, ce parti était dans l'opposition, et c'est le cinquième appel au peuple auquel il s'est soumis avant de réussir. Il reprend aujourd'hui le pouvoir qu'il avait alors perdu à une minorité de quatre-vingt voix ; et ses diverses factions réunies formeront une quarantaine de voix de majorité environ contre l'opposition conservatrice : les forces respectives des deux partis devant être à peu près de cent vingt-sept à quatre-vingt-six.

La note caractéristique la plus saillante de la dernière lutte, c'est que M. Laurier prend, en grande partie, sa majorité dans sa province natale, celle de Québec, qui s'est rangée en masse sous ses drapeaux. En effet, sur les soixante-cinq députés de Québec, quarante-neuf partisans du nouveau régime ont été élus, contre seize conservateurs seulement, soit une majorité de trente-trois. Le Canada anglais s'est divisé à peu près également entre les deux partis, avec un très léger avantage en faveur de M. Laurier.

Jamais un homme public de la province de Québec, même aux jours glorieux de Cartier, ne s'est appuyé sur une députation aussi compacte de sa province natale. Il est à espérer que l'honorable M. Laurier saura mettre à profit cette puissance qui lui est ainsi dévolue pour faire respecter par ses alliés anglais les légitimes revendica-

tions des siens, comme, par exemple, celle de justice complète, efficace et permanente à rendre à la minorité catholique persécutée de Manitoba, selon la teneur de ses promesses solennelles et réitérées, en qualité de chef de l'opposition.

S'il négligeait de faire convenablement tout son devoir à cet égard, selon qu'il l'a promis et selon que la hiérarchie catholique comme la nationalité française le réclament unanimement de lui, il se montrerait indigne de la haute confiance qui lui a été manifestée par sa province.

On ne saurait en effet, se le dissimuler, à part l'époque de crise que nous traversons et à laquelle même l'administration la plus ferme pouvait difficilement résister, c'est son nom français, c'est son titre de catholique qui ont valu à M. Laurier, de la part de la province Québec, cette adhésion presque unanime à son programme. Notre province a cru devoir tourner le dos au chef anglais protestant du parti conservateur, sir Charles Tupper, qui avait, pourtant épousé sa cause avec une sincérité évidente, qui la défendait avec un noble courage, préférant en confier le soin à un homme de sa race et de sa foi. Il est bien vrai qu'elle avait déjà des représentants de ces attributs, et des représentants dignes de respect et de confiance, dans la personne des honorables MM. Angers, Taillon et Desjardins, collègues de sir Charles Tupper. Mais un peu de vanité s'en est mêlé et elle a préféré voir au premier rang un seul plutôt qu'au second rang trois de ses fils les plus illustres.

Dieu veuille que ce caprice de mère égarée par un faux orgueil ne lui soit point fatal, et que ce fils privilégié ne lui fasse point payer par trop d'amertumes les préférences exclusives dont elle l'a entouré !

L'on attend la démission du cabinet Tupper-Angers et la proclamation du nouveau ministère Laurier-Mowat, ce qui ne tardera guère, les Chambres étant convoquées pour le 16 juillet prochain. Et les nouveaux venus, le pays les jugera à l'œuvre !

JEHAN DUTAILLIS.

UN DERNIER EPISODE DES ELECTIONS GENERALES

Procule Biberon n'a pas manqué une seule fois d'assister aux réunions électorales quand la chose était le moins possible.

Ne demandez pas, lecteur, à quel parti appartient Procule Biberon. Je le lui ai demandé souvent, mais il ne m'a jamais donné que des réponses évasives. Par exemple, le jour où je le trouverai à jeun, j'irai vous le dire.

Or, un beau soir, Procule se déclara très mécontent de tous les orateurs qu'il avait

Procule salua, toussa, cracha, et commença en ces termes :

“ Mesdames et Messieurs, je ne donne pas deux sous pour tout ce que nous ont dit les chefs, les orateurs et les journaux des deux partis.

“ Le bon gouvernement, c'est celui qui fournit des places grassement payées à tout le monde. De cette manière, il n'y aurait plus de misère et nous verrions l'âge d'or régner sur la terre.



entendus. Rouges et bleus ne lui valaient pas la peine d'en parler.

Quelques farceurs le hissèrent sur un baril de mélasse qui se trouvait là, juste à point, devant la porte d'un marchand en gros, et

“ Mais ils ne peuvent mal de nous donner ce gouvernement-là. “Tout pour eux autres!” et rien pour le pauvre peuple! Electeurs de tout âge et de tout sexe, levons-nous tous comme un seul homme, courons aux armes.”



le prièrent de dire *coram populo* ce qu'il pensait des questions du jour.

Tout-à-coup, le baril se défonça et Procule disparut dans la mélasse. Quand on le tira de sa fâcheuse position, il était devenu l'homme le plus... doux du monde.

REPORTER.

SOUS L'ŒIL DU PUBLIC

UN VISITEUR DISTINGUÉ

M. l'abbé Arthur Jules Captier, supérieur général de la congrégation de St-Sulpice, arrivé récemment dans notre ville, est l'hôte du Séminaire de Notre-Dame,

depuis 1848. Les premières années de son ministère se passèrent au grand séminaire de Lyon. Il fut ensuite nommé procureur de la communauté à Rome, près le Vatican, et il remplit ces fonctions durant vingt ans.

A la mort du vénérable M. Icard, M. l'abbé



première succursale de la communauté, maison-mère de la vaillante compagnie en Amérique.

M. l'abbé Captier est né en France en 1828. Il appartient à la société de Saint-Sulpice

Captier fut désigné par le chapitre général de Saint-Sulpice, comme le successeur du regretté défunt. Voilà deux ans qu'il occupe ce poste d'honneur, avec le même tact et le même savoir qui avaient marqué ses

états de service à Rome et lui avaient attiré les suffrages unanimes de ses confrères.

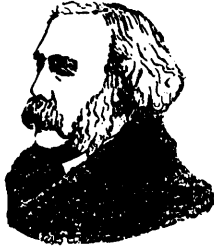
Pendant son séjour à Rome, M. l'abbé Captier a eu l'honneur d'introduire lui-même les procès de canonisation de Jeanne d'Arc, pour la France, et de la bienheureuse Mme d'Youville, pour le Canada.

Rehaussée par une éducation brillante et le charme des plus aimables manières, la personnalité de M. le supérieur-général actuel de Saint-Sulpice se révèle bientôt l'une des plus sympathiques à tous ceux qui ont l'honneur et l'avantage de faire sa connaissance.

SIR H. G. JOLY De LOTBINIERE

La trilogie de portraits que présente aujourd'hui la FEUILLE D'ERABLE, en sus de celui du visiteur distingué de Ville-Marie, actuellement, M. le supérieur général de St-Sulpice, M. l'abbé Captier, ne manque point d'intérêt.

Sir Henri Gaston Joly de Lotbinière est un Canadien-français parmi les plus marquants. Il ne lui manque que la note nationale par excellence chez nous, la foi catholique : il est huguenot. Malgré cela, il a occupé des positions proéminentes dans notre politique provinciale. Député local du comté de Lotbinière, où il possède une seigneurie, il a obtenu, de la Législature, la faveur d'en prendre le nom ; il fut, pendant une vingtaine de mois (1878-79), premier ministre de la province de Québec. Après sa chute, il se retira de la politique. A la sollicitation de son chef, M. Laurier, il vient d'y rentrer, dans l'arène fédérale, cette fois, et s'est porté candidat dans le comté de Portneuf, où il a été élu aux élections générales qui viennent d'avoir lieu.



BARATIERI

Baratieri : c'est le généralissime qui commandait les armées italiennes, en Abyssinie, lors de la funeste déroute d'Adoua.

Il fut immédiatement rappelé, dépouillé de son commandement et traduit en cour martiale. Ce tribunal vient de l'acquitter, le relevant de tout blâme personnel à-propos de cette mémorable et terrible journée, la-

quelle fut si fatale à l'expansion coloniale que cherche à prendre le royaume du roi Humbert. Cet acquittement solennel, sur lequel



personne n'osait compter, surtout en Italie a créé un regain d'actualité, presque de sympathie, autour du nom de Baratieri.

NANSEN

Nansen est le fameux explorateur norvégien qui a tenté, à trois ou quatre reprises, d'atteindre le pôle nord. Une grande sensation a été faite, tout récemment, autour de son nom, car on a annoncé qu'il avait enfin réussi dans sa périlleuse aventure. La vérité de ce fait n'est pas encore contrôlée. On s'en occupe activement, et l'on attend, avec anxiété, le retour de l'intrépide explorateur.



Pensée

Pauvres mortels, quels fous nous sommes ! Nous nous agitons, nous nous démenons comme des énergumènes, tout le long de notre carrière, sans prendre une minute pour nous recueillir et penser à la vie de l'autre monde. Il est des hommes dont la vie se consume à tramer le malheur des autres et à semer les crimes comme le laboureur sème son grain. Au beau milieu de leur œuvre néfaste, ils tombent dans l'éternité.

L'Observateur Louisianais.

CAUSERIE PARISIENNE

LEINE d'espérance et bravement jolie, la FEUILLE D'ERABLE a choisi le printemps pour faire son apparition dans le monde des lettres.

Le charmant écrivain canadien, qui se cache sous le pseudonyme de Jehan L'utailis, ayant fait appel au retardataire que je suis, je commence, aujourd'hui, une causerie que je continuerai de temps à autre.

Dans les trois premiers numéros que j'ai sous les yeux, il y a de délicieuses choses que j'ai goûtées avec un extrême plaisir.

Je suis heureux d'écrire en compagnie de mes excellents confrères de jadis. MM. Jules Saint-Elme, Rodolphe Chevrier, Pierre Bédard, Gustave Boissonneault, Georges Roy, Adolphe Dumont et Albert Ferland, qui tous sont des cousins du *Monde Illustré*.

Les jours et les ans passent et quelques-uns des amis d'un passé qui n'est pas très éloigné sont disparus; le temps, qui disperse tout, a soufflé sur beaucoup des confrères d'antan. Cependant, de si loin qu'on soit, on est toujours content de se retrouver dans le même journal, dans la même revue.

* *

Ces jours-ci, à Paris, le sujet de toutes les conversations est le sacre du Tsar de Russie.

Voici la formule du serment prêté hier par Nicolas, dans la cathédrale de l'Assomption, à Moscou.

"Que le Tsar des Tsars instruisse le Tsar, qu'il l'éclaire, qu'il le soutienne dans sa gran tâche de Tsar et de Juge de l'empire de Russie; que la sngesse l'accompagne, que son cœur soit dans la main de Dieu pour le profit des peuples qui lui sont confiés, pour la gloire de Dieu, pour qu'au jour du jugement dernier le Tsar puisse répondre à Dieu sans honte."

Et Hugues Leroux, l'illustre correspondant du *Figaro* — le premier journal de France, — ajoute :

" Aussitôt les paroles prononcées, le Tsar s'est relevé. En même temps, le métropolitain, l'assistance entière s'agenouillaient afin de supplier le Tout-Puissant d'entendre cet appel d'un homme qui devient le pasteur et le souverain de tant de millions d'hommes.

Le spectacle était grandiose, pourtant nos imaginations l'élargissaient encore. Elles écartaient à cette minute ces murailles de l'église : il nous a semblé que le jeune empereur Nicholas apparaissait debout sur sa lointaine frontière de l'Oural où son ombre va marquer pour deux moitiés du globe les heures de la guerre et de la paix."

La France entière pavoïsse ses monuments et ses édifices publics; partout flottent les couleurs russes mêlées aux drapeaux français.

Le Tsar Nicolas doit être heureux de savoir que son couronnement est fêté non pas seulement par ses innombrables sujets, mais encore par les quarante millions de Français qui acclament la Russie avec un vibrant amour fraternel.

* *

Voici comment l'*Echo de Paris* donne le compte-rendu de la dernière séance de l'Académie française, au sujet des élections :

"Hier, à l'Académie française, double élection aux fauteuils de MM. Pasteur et Alexandre Dumas.

"Pour le fauteuil de M. Pasteur, M. Gaston Paris a été élu au premier tour par 28 voix contre 3 à M. Imbert de Saint-Amand et 2 à M. Frédéric Godefroy.

"Pour le fauteuil de M. Alexandre Dumas, au premier tour, M. Zola a eu 10 voix, M. Aicard 6, M. Barbox 6.

"Au deuxième tour, M. Zola 11 voix, M. Aicard 8, M. Barbox 7, M. Becque 1.

"Les divers scrutins qui se sont succédé pour le fauteuil de M. Alexandre Dumas se sont répartis de la façon suivante :

	1er tour	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e
Jean Aicard	6	8	9	6	2	4	3	3
Emile Zola.....	10	11	9	10	14	11	8	8
Henri Barbox....	6	7	9	11	13	14	16	16
Henry Becque.....	3	3	2	2	"	"	1	1
Imbert de Saint-Amand.....	6	1	"	1	2	1	1	1
Bulletins blancs...	2	3	4	3	2	3	4	4
	33	33	33	33	33	33	33	33

"Après le huitième tour, l'Académie a reporté l'élection à une date indéterminée, qu'elle fixera ultérieurement."

Encore une fois, M. Zola a donc été refusé.

* *

Paris, toujours gai, est, aujourd'hui, riant de soleil.

Les rues sont pleines de vie, et j'entends monter, de ma fenêtre, les cris des marchandes de fleurs, se promenant avec leurs petites voitures remplies de bouquets, de roses, d'œuillets, de mugnets, de bluets, messieurs, mesdames, mesdames! voyez donc comme ces fleurs sont belles! Ah! les jolies roses!

RODOLPHE BRUNET.

Paris, 30 mai 1896.

TOUS FRERES !

FANTAISIE PHILOSOPHIQUE.

Les hommes sont pour nous des frères !...

DOUS connaissez le refrain.... ça se fredonne sur un air connu... Eh bien, je ne connais personne qui le chante comme mon voisin de balcon, une espèce de philosophe avec qui je fais souvent un brin de causette, le soir, quand il fait beau, en fumant ma bouffarde.... Parle-t-il bien, cet animal-là !... Saint-Jean bouche-d'or, quoi !... Des phrases longues comme ça !... Et un sérieux, faut voir !... La fraternité universelle, c'est sa marotte, à ce garçon, et je ne vous conseille pas de discuter avec lui cette théorie-là.... Quand il prononce en roulant les r, comme un premier rôle de l'Ambigu, le mot "fraternité" non, voyez-vous, il faut l'entendre : il est superbe !

Seulement, moi, au fond, ces effusions-là, ça m'inquiète... J'ai de la méfiance.... En général, je me demande si tout ça est bien sincère et, en ce qui concerne mon voisin, j'ai tenu à savoir le fond des choses.... Et pas plus tard qu'hier, adroitement, j'ai amené la conversation sur les étrangers.... A propos du tunnel sous la Manche, vous savez, ce fameux tunnel, si utile, dont on parle toujours et qu'on ne perce jamais....

J'ai fourré les Anglais sur le tapis.... Ah ! mes enfants, quelle frottée ! D'abord, les Anglais, il les abomine ! mon voisin.... C'est de naissance.... Des insulaires avides, fourbes, insolents.... J'attendais la "perfide Albion...." Il me l'a servie, naturellement. Rien à faire de ce côté-là....

Je me suis rabattu sur les Russes, fort à la mode pour le quart d'heure.... Ah ! bien oui, les Russes ! Une bande d'esclaves à peine dégrossis et encore à demi barbares.... Grattez la Russie, vous trouverez le Cosaque.... Mon orateur, évidemment, en était resté aux Russes de la foire, avec leurs repas exclusivement composés de chandelles.

Soit... passons aux Al emands. Oh ! pour eux, n'insistons pas, glissons et raccrochons-nous plutôt aux Italiens.

— Eux ?... des mangeurs de macaroni... des fainéants (à preuve les lazzaroni). Tous traîtres, ingrats, menteurs et, par-dessus le marché, gallophobes enragés.... Très bien !... Essayons des Espagnols....

Les Espagnols ? Des fanatiques.... des encroutés bouffis d'orgueil et de cuisine, Mon-

sieur !... Tout le temps des oignons, de l'huile rance, des cigarettes et du chocolat ! Diable ! lâchons l'Europe, alors, et tâtons des Américains. pour voir....

Les Américains ? Ceux du Nord, des utilitaires, des hommes machines !... Ceux du Sud, des rastaquères ! Au fond tous les mêmes : des êtres sans art, sans goût, sans idéal !...

Les Asiatiques ?... Des magots !... Les Africains !... Des sauvages réfractaires à toute civilisation... Des nègres... Des singes !...

Bref, la mappemonde entière y avait passé !... Oh ! une distribution impartiale !... J'ai tenté d'arrêter le robinet, vous comprenez.... Besogne pas du tout facile, car mon homme était lancé à toute vapeur.... Tout bien pesé, il ne restait plus guère d'intacts que les Français.... Mais au fait, je m'étais peut-être abusé, moi !... Oui, cette fameuse tendresse, cette soif humanitaire, ce n'était sans doute que du patriotisme déguisé. Vite.... assurons-nous-en.... Alors, tout de suite, à brule-pour-point :

— Dites donc, mon voisin, ne seriez-vous pas Champenois, vous ?

— Pourquoi cette question ?

— Oh ! pour rien.... pour savoir....

— Non, Monsieur, je ne suis pas Champenois.

— Bon ! de quel ton vexé vous me dites cela !

— Ignorez-vous le proverbe : "Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois."

— C'est, ma foi, vrai ! Mille pardons !... Picard, peut-être ?

— A quoi jugez-vous cela ? Vous me supposez donc hargneux et entêté ?

— Dieu m'en garde ! Mais de quel coin êtes-vous alors ?

— Devinez....

— Ca n'est pas commode.... Vous n'avez pas l'ombre d'accent. Gascon ?

— C'est cela : c'est-à-dire hâbleur et fanfaron. Bien obligé !

— Normand ?

— Voulez-vous dire chicanier et processif ?

— Auvergnat ?

— Autrement dit grippe-sou, lourdaud et malpropre. Vous me flattez !

— Je suis confus.... Ah ! Parisien, peut-être ?... Oui ? Etonnant ! Il y a si peu de Parisiens à Paris ! Né au faubourg St-Germain, sans doute ?

— Non, Monsieur, je n'ai rien de commun avec ce quartier des ailes de pigeon et des

culottes courtes, de l'aristocratie dédaigneuse et rétrograde.

— Diantre ! A la Chaussée-d'Antin, alors ? Dans le quartier de la Bourse ?

— Le pays des agioteurs, des loups-cerviers et ces tripoteurs d'affaires plus ou moins louches. Jamais de la vie !

— Au Marais, peut-être ?

— De plus en plus obligeant.... Ah ! ça, ai-je l'air, je vous prie, d'un ferblantier en rupture de comptoir ?

— Que sais-je, moi ?.... Aux Batignolles ? A Passy ?

— Allons, ne vous gênez pas ! Traitez-moi tout de suite de fossile et d'empaillé !... A Passy ? dans cette soi-disant campagne aux verdure anémiques et aux villas en carton-pâte ?... Non, cent fois non ! Je suis tout bêtement du quartier des Halles, monsieur, celui-ci précisément, car je ne l'ai jamais quitté.

Enfin !... J'espérais l'éloge du quartier des Halles, ce dernier refuge de la fraternité universelle....

— Quartier d'avenir, hasardai-je.

Mon voisin eut un ricanement formidable :

— Ah ! oui, joli quartier ! parlons-en !... Et ces ruelles ignobles qui le dégradent ? Et ce ramassis de populace qui y grouille de la nuit au jour et du jour à la nuit ?... Et ces embarras de voitures ? Et ces mastroquets pui y pullulent ? Et ces odeurs qui vous prennent à la gorge ? Vous comptez tout ça pour rien, vous ?... Vous admirez tout.... en bloc.... comme l'autre !... Parbleu ! vous n'êtes pas difficile !

Fichtre !... le cercle se rétrécissait de plus en plus.... Ah ! ça, est-ce que d'aventure l'apôtre des doctrines fraternelles aurait concentré le trésor de ses facultés affectives sur sa propre maison ? Sachons au moins, de sa bouche, qui l'habite, cet immeuble béni et favorisé entre tous.... La loge, d'abord.... Mais l'honorab'e préposée au cordon est une vraie furie, bavarde comme une pie borgne et mauvaise comme la gale.... Non, la fraternité quelque peu exclusive de mon voisin n'a pas dû s'égarer par là.... Montons au premier.... — Une famille de bourgeois engraisés dans je ne sais quels honteux tripotages.... Et fiers avec ça, et méprisants !... Des pierrots à ne pas prendre avec des pin-cettes.... — Pas là non plus.... Voyons plus haut.... au second.... — Un vieux pingre.... un grigou.... Ah ! celui-là, par exemple.... quand on lui tordrait le cou pour le soulager de son

magot, le mal ne serait pas grand.... Décidément, pas de chance ! Grimpons toujours.... Au quatrième.... — Une bande de méchants rapins, Monsieur, qui font du soir au matin un vacarme d'enfer.... Des crève-de-faim qui passent leur temps à brailler à tue-tête et à inventer des farces stupides au lieu de songer à payer leur terme.... comme tout le monde.... Si ça ne fait pas pitié !... Bigre ! pas tendre pour les arts, mon voisin ! Allons, gravissons le cinquième.... Ah ! il est vacant, le cinquième ! Par conséquent, ça ne peut pas être là davantage....

Mais alors, je ne vois plus que le troisième étage.... Qu'il est là que serait niché le dépôt des effusions de mon philosophe humanitaire ? Etage fortuné qui renferme entre tes quatre murailles, la vertu, l'esprit, l'honneur, la probité, en un mot, la collection complète des perfections du genre humain ! Hasard étrange !... Seulement, j'y pense, moi.... Il n'y a pas des tas de locataires à notre troisième étage. Je n'en connais même que deux, mon voisin et moi.... Ce serait donc moi qui.... Oh ! oh !... A moins que.... Parbleu ! ! !... (*Homologation*).

A. L....

C'est bien là, en effet, la philosophie du monde ; avouons qu'elle est assez différente de celle de Jésus-Christ.

A COLIN-MAILLARD

Quatre chevaliers d'industrie, gascons d'origine, ayant fait grande chère dans une auberge, demandèrent la note. Le premier mit la main à la poche ; le deuxième le retint, disant qu'il voulait payer ; le troisième fit la même grimace, et le quatrième dit au garçon : je vous défends de recevoir de l'argent de ces messieurs, c'est moi qui paye." Personne ne voulant céder, l'un d'eux proposa un expédient : " Pour nous accorder, dit-il, il faut mettre un bandeau sur les yeux du garçon : celui de nous qu'il prendra payera l'écot " La proposition fut mise à l'instant à exécution ; mais pendant que le garçon tâtonnait dans la chambre, nos quatre rusés défilent l'un après l'autre. Le maître monte ; notre Colin-Maillard le prend et, le serrant étroitement, s'écrie triomphant : " Ma foi, ce sera vous qui payerez l'écot." Il ne se trompait pas.

Pensées

L'âme riche de désirs, mais pauvre en déterminations sérieuses ne fera jamais rien de notable.

NOS ECOLES D'AGRICULTURE

L'un de nos confrères quotidiens, après avoir fait une enquête personnelle sur le bien ou mal fondé de certaines réclamations contre nos écoles nationales d'agriculture, s'exprimait comme suit, récemment, à ce sujet, par la plume de son correspondant :

Après avoir pris tous les renseignements, je crois pouvoir dire que les fils de cultivateurs, élèves sérieux, ne se plaignent ni du travail, ni de la nourriture, et sont généralement satisfaits de l'école ; mais il y a une classe de jeunes gens élevés plus mollement, qui n'ont pas l'habitude du travail manuel et qui n'ont pas évidemment pour la noble profession d'agriculteur une vocation très prononcée, ceux-là trouvent tout mauvais, et ne font jamais long séjour à l'école.

M. le directeur de l'école XXX disait : " Si ces écoles doivent donner de bons résultats, il faut que l'enseignement théorique marche de pair avec le travail manuel, il faut que le futur cultivateur apprenne et exécute tous les travaux qu'il sera obligé de faire quand il sera sur sa terre, sans quoi vous n'aurez que des agriculteurs en chambre. Quant à la nourriture, elle est saine, fortifiante et abondante. Il serait à souhaiter que tous nos braves colons en eussent de semblable.

En résumé, les fils de cultivateurs qui veulent devenir cultivateurs eux-mêmes et qui ont été élevés à travailler sont satisfaits et suivent leurs cours assidûment, mais les fils des gens de profession, ceux qui ont été élevés plus délicatement, " les petits messieurs " pour nous servir de l'expression populaire, ceux-là sont mécontents et ne font pas long séjour, ils se sauvent à la première ampoute.

En somme, les écoles paraissent remplir leur but : former des cultivateurs pratiques et instruits dans leur profession. Les inspecteurs qui les surveillent de près, interrogent les élèves et visitent les travaux, sont d'avis que l'argent voté par le parlement pour cet objet est de l'argent bien employé.

JEUNES FILLES

Les penseurs du siècle présent conviennent que la félicité et la grandeur positive des peuples naissent et se forment par l'éducation de la femme. Cette éducation conduit au progrès parce qu'elle dépose dans le cœur de l'enfant, dès ses plus tendres années,

la semence de la morale et des plus nobles sentiments.

Sans les femmes, dit Proudhon, l'homme serait incapable de soutenir le fardeau de la vie, de garder sa dignité, de remplir sa destinée, de se supporter soi-même.

Sans la femme, déclare Chateaubriand, l'homme serait rude, grossier, solitaire. La femme suspend autour de lui les fleurs de vie, comme ces lianes des forêts qui décorent le tronc des chênes de leurs guirlandes parfumées.

Tout cela est bien vrai, mais avec l'éducation surperficielle que l'on donne à la plupart des jeunes filles, le rôle de la femme pourrait bien changer.

La femme est destinée à devenir épouse et mère, il sied donc de l'y préparer.

Pourquoi les jeunes gens fuient-ils le mariage ?

L'extravagante étourderie de certaines femmes, leur ignorance ou leur mépris des détails du ménage contribuent, pour une part, à cet état de choses. Les jeunes filles une fois mariées deviennent contredisantes, chagrines, coquettes, jalouses. Elles oublient ou du moins elles n'ont jamais su, que la paix et la bonne harmonie du ménage reposent sur les concessions réciproques entre les époux ; qu'une once de tendresse vaut mieux que dix onces de colère ; que rien ne retient tant un époux qu'un intérieur propre et bien tenu.

Moins de pianos de romans et de farbalas mais un peu plus d'économie domestique, de prat que du ménage, voilà ce qui forme de bonnes ménagères femmes d'ordre et d'économie. Une bonne ménagère est un trésor. Elle fait aimer son intérieur, dont elle est la reine, et désertent les cafés. Au sein de son foyer, elle trouve le bonheur en rendant les siens heureux et ceux-ci, animés de reconnaissance envers elle, l'aiment et l'écoutent avec respect.

Revenons à des idées plus saines.

Arrière, les femmes vélocipédistes qui portent des pantalons ; arrière les femmes aux allures et aux tendances masculines.

La charmante et douce campagne de l'homme n'est jamais aussi belle que dans le noble rôle de l'ange du foyer.

Pensée

Le plus terrible de la vie, c'est d'être enchaîné par une uniformité continuelle. Il faut du nouveau à notre nature.

ECRIN LITTERAIRE

LES PLEURS DU POÈTE

*Le jour a disparu dans le ciel triste et sombre ;
Le vent siffle dans l'air, la mer gémit dans l'ombre.
Sur la plage déserte où le flot vient mugir,
Le poète erre seul au bruit sourd de la lame.
Il est jeune ; et pourtant .. écoutez ; de son âme
S'exhale un douloureux soupir*

*Hier il espérait pouvoir chanter sans cesse,
Mais les traits de l'envie ont flétri sa jeunesse.
Méprisant l'humble chantre et raillant son espoir,
Tout un flot d'ennemis ont maudit le poète.
Écoutez.. dans la nuit, c'est sa voix qui répète,
Son infortune au vent du soir.*

*" Sur ces lugubres bords où la mer en furie
" Vient briser de ses flots l'éclatante folie
" J'aime à porter mes pas, succombant au malheur.
" Ma voix ici se perd et mêle sur la rive,
" Au long gémissement de la vague plaintive,
" L'amer écho de ma douleur.*

*" J'ai quitté sans regrets les vains plaisirs du monde ;
" Ses regards n'ont point vu ma tristesse profonde.
" Accablé de mépris, j'ai fui sans murmurer ;
" Mais, le cœur déchiré d'amère inquiétude,
" J'ai cherché mon refuge en cette solitude,
" Et, seul, je viens ici pleurer.*

*" La vague, pour mon cœur, a son touchant langage.
" Quand le flot agité vient mourir au rivage,
" Quand son choc retentit, comme un long cri d'effroi,
" Il me semble l'entendre unir sa voix mourante
" A mes larmes, et dire à mon âme souffrante :
" Ici l'on pleure comme toi.*

*" A mes yeux abattus le jour n'a plus de charmes.
" Je pleure et nulle main ne vient sécher mes larmes.
" Dans mon triste abandon j'ai perdu mes amis :
" Le vent souffle plus fort sur la feuille qui tombe,
" Épuisé de douleurs, comme elle, je succombe,
" Sous les coups de mes ennemis.*

" Ils ont brisé ma vie, ils ont percé mon âme ;
 " Ils ont noyé mon cœur dans l'ironie infâme,
 " Et leur troupe cruelle a lancé contre moi
 " L'insulte et le mépris, l'opprobre et le blasphème :
 " Dans leur rage insensée ils m'ont dit " anathème"
 " Comme au parjure de sa foi.

" Que leur avais je fait ? De ma lyre naissante,
 " J'avais laissé vibrer une corde tremblante.
 " Ainsi le rossignol jette un accent naïf,
 " Quand, échappé du nid, volant dans le feuillage,
 " On l'entend essayer sa voix dans le bocage,
 " Et moduler un chant craintif.

" Mais souvent l'oiseleur, guidé par ce ramage,
 " Abat d'un coup cruel le doux chantre sauvage :
 " Moi je chantais gaiement sur mon luth vierge encor,
 " Mais, aux premiers accords de l'humble mélodie,
 " Ils m'ont percé des traits de la plus noire envie,
 " Et j'ai cédé sous leur effort.

" Et, cependant, je suis si loin de ma vieillesse !
 " Les banquets d'Apollon, sublime et douce ivresse,
 " A peine ont retenti des accents de ma voix,
 " Je n'ai pas épanché mon âme délirante,
 " Je ne fais que de naître, et sous ma main tremblante,
 " Le luth n'a vibré qu'une fois !

" O Dieu qui vois mes pleurs, rends la vie à ma lyre,
 " Berce la tendrement de ton divin sourire,
 " Et l'on verra ma voix reprendre son essor,
 " Et mes accents monter aux sphères éternelles ;
 " Mais pour voler aux cieux, ô Dieu, rends-moi mes ailes
 " Je veux chanter, chanter encor !

" Toi, qui de tes bontés, remplis toute la terre,
 " Toi, qui donnes sa voix à l'oiseau du parterre,
 " Prêtes à Philomèle un si gracieux chant,
 " Eloigne les soucis de mon âme inquiète.
 " Oh oui ! tu sècheras les larmes du poète,
 " Car le poète est ton enfant !

“ PARLE DONC ! ”

“ Parle donc ! puisque tu vis, ” s'écriait Michel-Ange à son *Moïse* de marbre, en le frappant.

Le chef-d'œuvre semblait vivre, mais l'artiste s'indignait de ce qu'il restait muet.

Des statues qui vivent et ne parlent pas, nous en rencontrons non pas une seule, mais une foule immense sous les traits d'hommes bien pensants, aux sentiments nobles, exquis ; nous les admirons en leur vie privée ; mais si le public s'approche, avide de les écouter, on se heurte à du marbre, et on ne peut admirer qu'une bouche close.

“ Parlez donc, leur dirons-nous aussi, gens de bien, puisque vous vivez ! ”

* * *

La pétrification par la torpeur est le mal mortel qui envahit la société chrétienne et suspend les pulsations du cœur chez les généreux eux-mêmes.

Et d'où vient ce désastre ? cet assassinat en masse ?

—D'un ennemi bien connu ici ; il vient surtout du journalisme, mais non point comme on pourrait le croire, de la presse qui blasphème, non point de la presse qui bat monnaie avec l'impudicité comme certaines maisons ; le désastre ne vient ni des réclames éhontées, ni des pornographies raffinées, ni du chantage sans pudeur ; ce qui nous a tués, c'est le journalisme sans foi et sans idées, et il nous a tués uniquement parce qu'il est sans foi et sans idées.

* * *

Nous sommes morphinés. “ Le journalisme, nous écrivait-on hier, est un gigantesque appareil à chloroformer qui, en croyant amuser et éveiller, a inondé le pays de son essence soporifique. ”

Les meilleurs, qui se débattent encore, sont fortement influencés, et au milieu des narcotiques qui se dégagent d'une table de rédaction où sont accumulés tant de journaux muets ou sans Dieu, nous nous sentons parfois engourdis, et il nous faut frapper notre poitrine et nous dire : “ Parle-donc ! puisque tu possèdes la vie. ”

* * *

N'est-ce pas pour tous un devoir impérieux de sauver le peuple qui s'asphyxie, en opposant aux journaux sans foi et sans idées, ceux qui ressusciteront le monde ?

Naguère, on pouvait nous rejeter : c'est affaire de boutique ! et nous traiter avec dédain parce que le Bon Dieu est là sur la première page ; mais vraiment, en face du procès qui se déroule aujourd'hui, est-ce que l'ancienne presse du boulevard aurait le courage de parler de boutique ?

* * *

Et maintenant, à toue, à ces familles excellentes d'ailleurs, où l'on fait majestueusement les morts, à ceux dont la vie se fond comme les bougies qui éclairent leurs soirées et qui, au milieu de leurs distractions honnêtes, accumulent le vide ; aux prêtres même dépouillés, comme aux laïcs ruinés, aux riches et aux pauvres, nous répétons :

—Vous prétendez avoir en vous la vie chrétienne, parlez donc et agissez.

* * *

Et puisque vous ne pouvez assez répandre votre parole, répandez le bon journal qui parlera tous les jours là où vous l'aurez semé, comme il arrive dans les cités où un apôtre a osé réussir.

Si vous êtes éloquent—et vous le serez toujours par le cœur pour ceux qui vous entourent,—jetez, en plus, hardiment l'éclat de votre parole, secouez la torpeur, dissipez les ignorances et les préjugés.

* * *

Et si vous nous demandez à quel moment propice il faut vous décider et l'heure où il faut commencer, vous nous permettez de vous redire, si triviale qu'elle paraisse, la vieille histoire de caserne du lieutenant et de son brosseur :

—Tu m'éveilleras quand j'aurai soif.

—Mon lieutenant, quand aurez-vous soif ?

—J'aurai soif quand tu me réveilleras.

Ce lieutenant avait toujours trop soif ; eh ! bien, le public, tout autrement, est lui aussi toujours assoiffé des vérités du salut social.

Parlez donc ! puisque vous vivez, c'est l'heure.—(De la Croix de Paris.)

LE MOÏNE.

Pensée

Nos efforts ont été en partie stériles, parce que, mal concertés, ils ont manqué d'ensemble. Chacun de vous, selon ses caprices, a semé ici et là, au hasard, sans calcul et sans prévoyance, et c'est pourquoi, au temps de la moisson, nous avons eu des épis et point de gerbes.

MIETTES HISTORIQUES

A TRAVERS L'HISTOIRE DE
MONTREALSOCIÉTÉS LITTÉRAIRES, HISTORIQUES ET
SCIENTIFIQUES

* * Le Club littéraire et historique de Montréal, qui eut un an d'existence, a été fondé le 18 novembre 1889.

Le bureau de direction, formé le même soir, se composait des personnes suivantes : MM. J. T. R. Loranger, président ; Ch. Marcil et G. Labine, vice-présidents ; L. J. Gauthier et J. G. de la Durantaye, secrétaires ; W. Garand et E. Desaulniers, trésoriers ; U. Plourde, G. Desaulniers, P. M. Sauvalle, P. Bornier et F. Villeneuve, membres du comité.

Le nombre des membres ne devait pas dépasser le chiffre de cinquante.

* * Le Club des Femmes est la seule association féminine existant à Montréal. Ce club s'occupe de littérature ainsi que de l'avancement social de la femme.

Le 7 décembre 1892, sur l'invitation de Mme Robert Reid, plusieurs dames se réunissaient pour entendre Mme Célia P. Woolley et Mme Julia Harvey, vice-présidente du Club des femmes de Chicago ; elles revenaient d'un voyage à travers les Etats-Unis. Après que des discours eurent été prononcés par les deux Américaines, un comité d'organisation fut formé. Il se composait de mesdames R. Reid, J. C. Adams, Costigan, McNaughton et de Mlle Hunter. Ce comité convoqua une assemblée qui eut lieu à la salle Fraser, le 16 décembre 1892. L'assistance était à la fois nombreuse et distinguée.

Le premier bureau se composa comme suit : Mme R. Reid, présidente ; Mmes Lovell et Costigan, vice-présidentes ; Mme McNaughton, secrétaire-archiviste ; Mme Linton, secrétaire-correspondante ; Mme McGibbon, trésorière.

En 1893, le Club des Femmes avait soixante membres.

* * La Conférence des Instituteurs, qui tient ses réunions à l'école normale Jacques-Cartier, eut pour fondateur M. P. J. O. Chauveau, dans le temps ministre de l'instruction publique.

En 1864, M. U. E. Archambault en était le président. En cette même année, le nom-

bre des membres de la conférence était de quatre-vingt-seize.

* * En outre des sociétés dont il vient d'être parlé, il y a encore le Cercle littéraire français (organisé en 1885) et la Société de littérature canadienne, établie le 27 janvier 1889. Ces deux sociétés, comme leur nom l'indique, s'occupent de littérature et elles ont contribué pour beaucoup à l'élan du mouvement littéraire à Montréal.

G. A. DUMONT.

1789 ET LE PROGRES

Pour certains esprits superficiels, prévenus ou partiaux, rien de bien, de bon, de grand, de beau n'a existé en France avant 89, avant cette illustre, cette mémorable, cette immortelle époque, qui, selon eux, est la plus féconde, la plus grandiose révolution accomplie sur la terre.

Taine, de sa plume très savante, très documentée, très autorisée, très impartiale, nous a montré qu'il fallait singulièrement en rabattre, de ces louanges à *Marianne*.

Il nous a fait pénétrer dans le temple fameux, a soulevé les riches et épaisses tentures qui voilaient le *Monstre hideux et sanglant* et nous a dit : La voilà, la Révolution, telle que *les Buveurs de sang* nous l'ont faite.

Mais, avant 1789, l'instruction était-elle répandue dans le beau pays de France ?

Certainement oui. Sans remonter à la vigoureuse impulsion donnée par *Charlemagne*, le *XIII^e siècle*, le *siècle des cathédrales*, ne prouve-t-il pas à quel haut point était porté le goût du beau, semant les chefs-d'œuvres de l'architecture ogivale. A quel magnifique envolée de l'esprit humain *vers le ciel*, n'assisté-t-on pas, émerveillé, en étudiant sérieusement cette brillante époque.

Victor Hugo lui-même n'a-t-il pas dit de *ce moyen âge* si mal connu, si décrié par les révolutionnaires ignorants, ces belles paroles si justes et si vraies :

Tout y est grand, riche, fécond... dans le moyen âge, cette mer de poésie...

Après la *Renaissance*, n'avons-nous pas le *siècle de Louis XIV*, le grand siècle littéraire, que *Voltaire* affirme bien supérieur à celui de *Périclès* chez les Grecs, celui d'*Auguste* chez les Romains, et celui de *Léon X* chez les Italiens...

Oui, mais le *progrès* n'avancait pas vite en ces temps-là... au vieux temps, *le bon vieux temps!*

Pardon, le progrès, comme tout le reste, a suivi et suivra toujours une marche réglée et providentielle, et les travaux de nos aïeux, comme les nôtres, profiteront aux siècles de l'avenir.

Pourrions-nous, par exemple, reprocher à Christophe Colomb de ne pas avoir employé les bateaux à vapeur pour arriver plus vite en Amérique? A Louis XIV de n'avoir pas connu les chemins de fer? A Napoléon 1er de n'avoir pas installé les tramways électriques dans son vaste empire?

En *Van deux mille*, nos arrières petits-fils pourront-ils nous traiter d'ignorants parce que nous n'aurons pas su traverser l'Atlantique en ballons parfaitement dirigeables et dirigés? que nous n'aurons connu que quelques vaccins au lieu de savoir guérir presque toutes les maladies?

Ce serait d'une suprême injustice, ou d'une haine vraiment idiote, ou encore d'une ignorance extraordinaire.

LE LORRAIN.

DOCUMENTS

UNE LETTRE DE PIE IX.

Voici la lettre admirable par laquelle Pie IX, le saint Pontife, suivant l'éloquente parole de Mgr Freppel, évêque d'Angers, interdisait le martyre à ses défenseurs. Cette lettre, adressée au général Kanzler, promoteur des Armes, indique mieux que tout autre document la portée réelle de la victoire si orgueilleusement fêtée à Rome le 20 septembre.

Monsieur le général,

Maintenant que l'on va consommer un grand sacrilège et la plus énorme injustice, et que les troupes d'un roi catholique assiègent la capitale de l'univers catholique, j'éprouve le besoin de vous remercier, vous monsieur le général, et toute Notre armée, de la généreuse conduite tenue jusqu'à ce jour, de l'affection montrée au Saint-Siège, et de la résolution déployée pour défendre cette métropole.

Que ces paroles soient un document solennel qui atteste la discipline, la loyauté et la valeur des troupes au service du St-Siège.

Quant à la durée de la défense, il est de mon devoir d'ordonner qu'elle consiste uniquement en une protestation propre à constater la violence, et qu'elle n'aille pas au delà; par conséquent, qu'on ouvre des pour-

parlers pour la reddition *aussitôt* que la brèche sera faite.

Dans un moment où l'Europe entière déplore que de trop nombreuses victimes tombent dans une guerre entre deux grandes nations, qu'il ne soit jamais dit que le vicaire de Jésus-Christ, quoique injustement attaqué, ait consenti à une grande effusion de sang. Notre cause est celle de Dieu, et dans ses mains Nous remettons toute Notre défense.

Je vous bénis de tout cœur, vous, monsieur le général, et toute Notre armée.

Du Vatican, 19 septembre 1870.

PIE IX, Pape.

LES TRAPPISTES.

Monsieur l'abbé,

Ancien préfet d'Alger, j'ai gardé le vif souvenir des vertus des religieux de la Trappe; j'ai vu de mes yeux les exemples qu'ils donnent, leur travail, le magnifique domaine qu'ils ont créé, les sympathies que, par leur hospitalité, par leurs bienfaits, ils savent s'attirer de la part de tous les gens qui ont été en contact avec eux.

Chargé de la grande mission de fonder, à Madagascar la colonisation française, je souhaite des alliés d'élite comme les trappistes pour conduire à bonne fin cette mission.

Seriez-vous disposé à envoyer quelques-uns de vos Pères dans notre île lointaine?

Je suis prêt, quant à moi, à leur attribuer telle concession de terre qu'ils voudront—à leur chercher ce qu'il y a de mieux, et à le leur offrir—à leur garantir ensuite, cela va de soi, une sécurité absolue, comme à les autoriser à compter sur la plus affectueuse et particulière protection du Résident général.

Nous leur assurerions, tout d'abord, la gratuité du transport, depuis l'Europe jusqu'à leur établissement projeté à Madagascar.

Les trappistes rendraient à la nouvelle colonie, à la civilisation, un service signalé, et coopéreraient au premier rang à la conquête morale et pacifique d'un pays dont nous ne sommes encore que les conquérants militaires.

J'espère recevoir une réponse favorable. — Et, dans cette attente, je vous prie d'agréer, monsieur l'abbé, l'expression de ma haute considération.

Le résident général,

HIPPOLYTE LAROCHE.

ORIGINE DES PIANOS.

L'importance de la musique comme élément de la vie sociale est considérable, et l'influence civilisatrice qu'elle exerce lui donne droit à la première place parmi les arts que nous cultivons.

La pensée seule de sa disparition au milieu de nous et du vide laissé par son absence nous donne la mesure exacte de son utilité dans notre existence.

Il nous faudrait la plume d'un Guy de Maupassant pour nous représenter la nature telle que nous la connaissons, sans musique, sans le chant des oiseaux, sans le bourdonnement des insectes, sans la plainte du vent et le mugissement de la mer avec ses multiples harmonies.

Que deviendrait la jeunesse réduite à ne pouvoir animer la monotonie de la routine journalière, soit par la danse ou par le chant, et quel ennui pour la vieillesse privée d'un art qui seul est capable d'ensoleiller l'automne de la vie ? La pensée seule d'une telle absence, dis-je, n'est-elle pas de nature à nous faire apprécier davantage cet art divin ? Les peuples anciens comprirent toute l'importance de cet art ; chez les Hébreux, les Egyptiens, les Grecs et aussi chez les divers autres peuples de ces âges reculés, elle fut la compagne indispensable de toutes les réjouissances publiques ou privées ; si nous ouvrons l'Écriture Sainte on lui voit aussi occuper le premier rang dans les cérémonies du culte.

Les instruments de musique à cordes ou à vent, fidèles interprètes de cet art, le plus ancien, naquirent avec lui ; que le premier instrument à cordes fût un arc tendu et la première flûte, un bout de roseau, il est de toute évidence qu'ils suffirent dans leur simplicité à émouvoir et enthousiasmer les âmes d'élites de ces temps reculés. Aujourd'hui encore, malgré les progrès de la science musicale, la plus simple mélodie sait faire vibrer en nous certaines fibres que l'on croirait paralysées par l'éclat et la grandeur orgueilleuse de la musique moderne.

Comme nous venons de le voir, il faut, pour connaître l'histoire des instruments de musique dont le piano tire son origine, remonter bien haut dans l'antiquité. La Genèse nous parle des instruments à vent et à cordes accompagnant les chants sacrés dont Jubal aurait été l'inventeur.

Les mythes de la Grèce et de l'Égypte

réclament aussi l'invention des instruments à cordes.

Une légende égyptienne rapporte que Hermès (nom Grec de Mercure), en marchant sur les bords du Nil, heurta du pied une écaille de tortue qui fit entendre des sons harmonieux ; les nerfs et les cartilages qui seuls restaient tendus sur l'écaille produisaient cette sonorité. Ce dieu, fils de Jupiter, trouva ainsi toute faite la première lyre qu'il s'empressa de communiquer à ses adorateurs.

Une version grecque apporte une variante à la légende égyptienne ; elle donne à Mercure un esprit plus inventif ; ce dieu ayant fait sécher les boyaux d'un bœuf volé à Apollon, il les posa sur une écaille de tortue qu'il avait vidée. Il serait de la sorte le premier manufacturier d'instruments à cordes.

Si nous dégageons de l'histoire les mythes et les légendes qui en obscurcissent la vérité, il reste avéré que la musique est d'essence divine et qu'elle a existé de tout temps.

Ce qui reste aujourd'hui des inscriptions et bas-reliefs conservés dans les divers musées d'Europe et provenant des temples d'Orient, nous font connaître les divers instruments en usage à cette époque si lointaine, en même temps que leur mode de construction. Est-ce par la douceur des sons qu'ils se caractérisent ? Les instruments à cordes ont toujours été les préférés ; le kinnor des Hébreux et la harpe des Egyptiens, après de nombreuses transformations, ont servi de modèle au piano, l'instrument favori du XIX^{me} siècle.

L. J. RIVEST.

LE MEDECIN AUTOMATE

Nos confrères de la presse hollandaise nous en apprennent une qu'on peut qualifier de "bien bonne." Il s'agit d'un "médecin-automate," d'un docteur qui délivre des consultations comme certains appareils, dans les gares, distribuent des tablettes de chocolat.

L'appareil offre l'aspect d'un vieux médecin à perruque, dans le corps duquel sont pratiquées une foule de petites ouvertures, portant chacune le nom d'une maladie.

Si vous souffrez d'une affection quelconque, que ce soit un rhume de cerveau ou le ver solitaire, vous n'avez qu'à insinuer une pièce de dix centins dans la case "Rhume de cerveau" ou "Ver solitaire," vous recevrez aussitôt le remède approprié.

LES JEUNES LITTERATEURS CANADIENS

Galerie Historique, par Albert Ferland.

(Suite.)

J. G. BOISSONNEAULT.—“ LA FEUILLE D'ERABLE ” m'apprend qu'il est avocat : c'est une figure de médecin, pourtant, de médecin s'occupant à guérir les électeurs en soignant de près la politique. Il a le front d'un penseur et l'œil d'un praticien :—si le prote allait écrire “ patricien ” je ne lui en voudrais pas de changer ainsi mes *R* de place, et Boissonneault non plus, j'en suis sûr.—Pour me servir de l'expression d'un mien ami—l'ami de tout le monde—mais non l'*amicus humani generis*, Albert Ferland : “ C'est un de ces bons petits soldats littéraires qui se reposent avec confiance sur les lauriers, à l'ombre des drapeaux. ”

E. A. B. LADOUCEUR.—Beaucoup d'initiales, il doit avoir beaucoup d'initiative. Traite... son monde largement et doit être un compagnon aimable... aux Dames, car il me paraît être la douceur même. L'avenir n'a pas de nuages à ses yeux, et je serais bien trompé si ce brave Canadien, à la tête d'artiste, n'a pas toujours le rire communicatif des natures heureuses, exubérantes et primesautières. J'ai dit : “ la douceur même ” ; qui sait ? Enfin ! je lui donne—comme à tous les accusés—le bénéfice du doute.

ALBERT FERLAND. — Que dirais-je du membre correspondant de l'Académie Littéraire, musicale et Historique de France ? Quelle impression me laisse cette figure qui se détache si bien d'au milieu de toutes les autres et dont la vue me rappelle tant de charmantes choses tombées de sa plume, et tant de bonnes paroles dites de l'auteur des “ *Mémoires Poétiques* ? Je ne le connais que par ses œuvres, déjà nombreuses, et sa physionomie me parle au cœur. Ce regard à demi voilé, où flotte comme une ombre de rêve mélancolique ; cette bouche qui voudrait sourire, mais qu'une pensée teinte de noir comprime légèrement, tout me dit la nature sensitive, le cœur idéalement féminin de l'artiste qui ne laisse pas le terre-à-terre l'envahir au point de tout absorber. Il sait que les ailes ne sont pas toutes dans la fange et qu'il est encore possible d'atteindre aux hauteurs sublimes où le monde paraît bien petit avec ses désillusions et ses

désenchantements. La solitude... à deux doit lui convenir, et ce n'est pas cela qui nuira au développement de son talent d'artiste et d'écrivain. Il porte un nom historique, c'est contagieux, ces choses là, et je suis sûr que si ses *Mémoires Poétiques* ne passent pas, lui, passera à la postérité.

RÉGIS ROY. — *Rex-Regis!* Notre aimable confrère pourra se vanter d'avoir été illustré avec bonheur. A vingt ans, Ferland se regardait, photolithographié, aux premières pages d'un Périodique français ; à trente ans, Régis Roy voit ses récits parsemés de vignettes à la Massicotte, qui leur donnent du ton. Il y a de l'avenir dans ce jeune homme à la figure fraîche qui dit la bonne santé du cœur. Il ne manque pas de front, et s'il porte binocle c'est assurément pour mieux y voir : signe de prudence qui n'est pas la crainte, laquelle est toujours, comme vous le savez, le commencement de la sagesse. C'est un prosaïque, qui sourit à la vie. Le vent qui enfla sa voile semble souffler du bon côté. C'est de tenir la barre ferme, maintenant.

CHS. A. GAUVREAU. — Dirais-je, comme je ne sais plus quel auteur : “ Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal, et il m'a fait trop de mal pour en dire du bien ? ” Je suis dans une perplexité incroyable. Auguste Fortier disait, l'autre soir : “ Gauvreau a une tête à la Bourget ! ” C'est bien tout ce qu'il a de commun avec l'auteur de *Cosmopolis*. C'est un Ferland avec des proportions moindres. Ne me paraît pas à l'aise dans son cadre : il tourne le dos à tout le monde ; pourtant, il a une admiration sincère pour les talents de tous ces jeunes écrivains. Ne demande qu'une chose : essayer de faire bonne figure parmi tous ses confrères. N'a pas l'air de crier sur les toits le : “ *Me, mead-sum qui feci!* ” des Latins !

J. W. POITRAS.—Une tête d'Alexandre Dumas, profil de poète, un peu socialiste, l'ensemble d'un politicien mordu de la tarentule politique depuis la base, “ jusqu'au sommet de sa coupole, ” comme me disait Ferland, qui dit si bien ce qu'il pense, dans un style qui lui est personnel... comme à toutes les

natures, "hors concours." Ardent, châtié, honnête dans ses discours, il a le front d'un penseur, bien moulé, bien encadré et j'y lis l'énergie, la résolution, le "*festina lente*" des jeunes qui vont loin.

L. J. BÉLIVEAU.—La sainte insouciance de la jeunesse, l'ivresse de vivre, la sublime sensation d'être au seuil de la vie, et d'entonner le *surnum corda!* de l'âge où l'on aime les champs, l'onde, la forêt, le ciel étoilé, les horizons baignés de lumières, les monts "faisant la nuit sur les campagnes." Notre confrère me rappelle tout cela, et je le crois sensible à toutes ces choses; autrement il ne serait pas ce qu'il me paraît être.

JEAN CHARBONNEAU.—On l'a posé en pointe dans le cadre; aurait-il, par l'esprit, une tendance à cela? Je ne le crois pas très sérieux, il me paraît donner dans les détails. Comme J. W. Poitras, il regarde de côté et semble viser de loin. C'est un décidé ou je ne m'y connais pas, un décidé qui n'a pas encore donné libre cours à sa verve, à ses connaissances. C'est un logicien qui regarde par les fenêtres avant d'entrer... dans un sujet quelconque.

AUGUSTE FORTIER.—C'est un "collet-monté" qui n'ôte pas son casque pour parler à un homme et dire ce qu'il pense. Si je n'avais pas eu le plaisir de le connaître, dans des circonstances pénibles, alors que mon ami, son père, se mourait loin de sa famille, dans une chambre d'hôtel, mais au sein d'une brave population, je dirais qu'il est grand, qu'il a un air auguste qui lui va bien, mais il est, au contraire, timide, aimable en conversation, très sympathique et très nerveux. Si le roman d'aventure canadien doit avoir droit de cité à Montréal et dans tout le pays, Fortier Auguste en aura été le premier principe et la dernière fin. Le voilà penché sur les textes de loi, encore un qui va se reposer sur ses lauriers; il aura mérité au moins un doux repos, après avoir publié tant de pages d'aventures, qui ont eu leur démêlée avec la justice, la justice qui n'est pas d'ordinaire tendre pour les écrivains... de Québec!

L. T. DEMONTIGNY.—Comme Fortier, c'est un infiniment jeune, qui a beaucoup de tête de profil. Ressemble au chef de l'opposition; s'il en a le talent oratoire et les capacités intellectuelles, je lui prédis un brillant avenir, non sans quelque mélange de déboires, de déceptions, de rancœur: toutes choses inévitables dans la vie de ceux qui ont du talent. Porte un joli nom, synonyme

de bravoure, de chevalier sans peur et sans reproche; je ne doute pas qu'il l'illustrera par les lettres et les arts. C'est une des figures les plus sympathiques de celles qui ont passé sous le bec de ma plume, et pour être la dernière, elle n'en est pas moins intéressante, au contraire. Je lui souhaite, selon l'expression d'Horace dans l'Épître à son livre, *Majores pennas nido*, des ailes plus grandes que le nid.

* *

Ma tâche est remplie; il en reste une autre au public lettré: c'est d'encourager l'artiste qui a fondé cette Galerie Historique Canadienne, en achetant une copie des photographies des jeunes littérateurs que je viens de nommer et d'esquisser un peu à la diable. En vous adressant au No 595 rue Sanguinet, Montréal, vous serez servi à souhait. Dans vingt-cinq ans, on consultera avec plaisir ce groupe de jeunes braves et l'on montrera du doigt ceux qui se seront particulièrement distingués dans la carrière.

Stanford, mai 1896.

VIATOR.

BLESSE A LA JOUE !

En ce temps-là, M. Riu était commandant militaire du Palais-Bourbon. C'était l'époque où Gambetta était président de la Chambre.

Gambetta aimait à recevoir dans son cabinet le plus possible d'officiers supérieurs. Le général Riu, avant l'audience, lui remet une note sommaire sur l'officier en question, mentionnant son grade, ses blessures, un trait distinctif quelconque de sa carrière.

Un jour, il avait rédigé deux notes sur deux généraux qui attendaient leur tour pour passer dans le cabinet, et pour le premier avait mentionné une blessure à l'épaule, pour l'autre une blessure à la cuisse, en ajoutant: "S'asseyait difficilement."

Or, ce jour-là, Gambetta était pressé. Il lit à la hâte les deux notes, les confond et se trompe de blessure. Allant droit au général blessé à l'épaule, qui entrait dans son cabinet, il lui dit en lui avançant un fauteuil:

—Je sais, général, les difficultés que vous avez à vous asseoir, par le fait de votre blessure. Nous allons causer debout, si vous le voulez bien.

—Sapristi, monsieur le président, répondit le général, après quelques instants de surprise, c'est que je n'ai jamais été blessé qu'à la joue et que... ce n'est pas sur cette joue que j'ai l'habitude de m'asseoir.

LA FEMME CHRETIENNE

Si, sur la tombe entr'ouverte d'une femme nous voulions définir la femme chrétienne et exprimer les regrets et la douleur que sa perte nous cause, trouverions-nous dans notre esprit, sortirait-il de notre cœur des paroles plus belles et plus touchantes que celles-ci.

"Ah ! vénérons la femme, sanctifions-la. C'est l'humanité vue par son côté tranquille c'est le foyer, c'est la maison, c'est le tendre conseil d'une voix amie au milieu du courroux de la tempête.

"Autour de nous tout est ennemi : la femme c'est l'amie. Protégeons-la, donnons-lui dans nos lois la place qu'elle occupe dans le droit.

"Honorons la donc, ô citoyens, cette mère, cette épouse, cette sœur ; c'est là le grand problème, c'est le problème social. Elle semble être la grande faiblesse, c'est la grande force.

"L'homme qui dirige un peuple a besoin de s'appuyer sur une femme.

"Le jour où elle nous manque, c'est nous qui sommes morts, c'est elle qui est vivante.

"Son souvenir prend possession de nous. Et quand nous sommes devant sa tombe, il nous semble que nous voyons notre âme y descendre et la sienne en sortir."

C'est sur la tombe de Madame Louis Blanc que ces paroles ont été prononcées. Et par qui ? Par Victor Hugo. Oui, par le Victor Hugo que vous connaissez ; rouge, socialiste, radical et même davantage.

IL NE DOIT JAMAIS CAPITULER

Le Clergé, a-t-on dit, doit rester étranger aux opinions politiques, pour ne s'occuper que de la vérité religieuse.

Voilà, sans doute, un principe qui est excellent ; mais, quand on le formule, sait-on bien toujours ce qui distingue la *vérité* de l'*opinion* ?

Pour un catholique, la vérité, c'est tout ce que nous dit la conscience droite, tout ce que nous prescrit la loi naturelle, tout ce que la foi nous révèle, tout ce que l'Eglise nous enseigne.

L'opinion, c'est une croyance fondée sur un motif plus ou moins probable, et qui a pour objet les choses que Dieu a livrées à la dispute des hommes et à la mobilité des systèmes.

La vérité s'affirme, elle s'impose à l'esprit

humain, tandis que l'opinion se discute et reste libre.

Cela posé, nous disons que le prêtre, en dehors de ses fonctions pastorales, a le droit, comme tout autre citoyen, d'avoir ses opinions et de les exprimer publiquement

Pourquoi non ?

Nous avouons toutefois qu'il fera toujours sagement de se taire sur les opinions qui se produisent autour de lui, au sujet de la politique, pourvu que ce soient réellement des opinions *libres* devant la conscience, et non des erreurs en matière de foi.

Nous déclarons, en outre, que, dans la chaire de vérité, le prêtre doit rester complètement étranger aux opinions qui divisent les partis. La doctrine qu'il prêche, plane bien au-dessus de ces régions vaporeuses où trop souvent s'agitent et s'enflamment en pure perte, les passions humaines ; et il ne faut pas qu'on puisse l'accuser de faire servir son ministère au triomphe d'une opinion.

Rien de plus certain.

Mais il ne faut pas non plus que, par des ménagements coupables, il laisse périr dans ses mains le dogme et la morale, dont l'Eglise lui a confié le dépôt sacré, et qu'on ne craint pas de regarder trop souvent aujourd'hui comme des opinions *libres*, ou même comme des préjugés, dont il est temps de se débarrasser.

Soldat de Jésus-Christ, défenseur de la vérité et de la vertu, il ne peut et ne doit jamais capituler devant l'erreur et le vice, alors même qu'ils se présentent à lui sous le nom et les couleurs d'une opinion politique.

—(Croix de L t et Garonne).

TUE A L'ENNEMI

Gaston Jolivet raconte que la mort du général Canrobert a été hâtée par la rouverture d'une ancienne blessure.

Un éminent docteur, connaissant le maréchal de longue date, savait qu'il ne l'impressionnerait pas en lui parlant de la mort.

Il n'alla cependant pas jusqu'à aborder ce sujet d'entretien : mais, au moment où il examina le malade, il lui dit en désignant une cicatrice qui zébrait le mollet : c'est un coup de feu, cela, n'est-ce pas ? monsieur le maréchal ?

— Sans doute, répondit le vieux lion, presque joyeux de ce souvenir. Je l'ai attrapé, il y a cinquante ans, à Zaatcha. Un demi-siècle, docteur.

— Eh bien, monsieur le maréchal, j'ai peur que cette blessure ne vous joue un mauvais tour.

Le maréchal se redressa pour ainsi dire tout d'un bond.

Entendez-vous, dit-il, d'une voix forte, à son entourage, ce que m'apprend le docteur ? Si je meurs, c'est de ma blessure de Zaatcha. C'est à peu près comme si je tombais sur le champ de bataille : la mort que j'avais toujours rêvée !

Bien entendu, le médecin se récria sur la pensée que le maréchal escomptait aussi facilement sa fin prochaine et lui promit encore de longs jours après guérison complète ; mais le coup, l'heureux coup était porté. Le maréchal a pu croire qu'il mourrait de sa blessure rouverte et que, par conséquent, on pouvait inscrire sur ses états de service la laconique mention qu'il avait toujours voulu pour épitaphe : *Tué à l'ennemi*.

Ce fait, dont l'exactitude est hautement certifiée par ailleurs, n'achève-t-il pas de dicter le jugement à porter sur l'attitude honteuse des députés et des sénateurs qui ont marchandé à Canrobert les honneurs que la France lui devait ?

LE TACT EN AFFAIRES

Il est peu de qualités aussi nécessaires que le tact en affaires. Le tact est une chose difficile à définir. Le marchand doué de cette qualité connaît ou plutôt ressent ce que c'est, tandis que celui qui n'en a pas ne s'en rend aucun compte. Souvent même il arrive que ceux qui croient en être eux-mêmes doués le plus, sont ceux-là auxquels il fait complètement défaut.

La définition qui peut être le mieux appliquée à cette qualité serait celle-ci : " le tact est l'art de parler à propos," définition qui implique l'habileté à savoir se retenir de parler ou d'agir suivant l'occasion. Très probablement, dans un commerce, beaucoup de clients ont été perdus par suite de défaut de tact plutôt qu'autrement. L'occasion se présente fréquemment, où des hommes et des femmes ont besoin d'être flattés, ou adoucis, et ce procédé fait plus de bien au marchand qu'il n'apparaît. C'est fort bien d'être certain de soi, mais il y a un moyen de gagner son point et de faire penser à l'autre qu'il gagne aussi le sien : c'est ce qu'on appelle avoir du tact.

Dans une certaine mesure le tact est une qualité native, mais on peut l'acquérir par

l'observation et l'étude, car, aujourd'hui, aucun marchand ne saurait réussir sans la posséder. Le détaillant sage verra aussi à étudier les dispositions de son personnel sous ce rapport ; car un commis de manières rudes, défera en un instant, tout ce qu'un patron qui aura du tact aura accompli en des mois.

Si l'on vous offre un commis ayant du tact au prix de \$14 par semaine et un autre sans tact à \$8, payez la différence et prenez le premier. Vous aurez bientôt l'écart des \$6.

Le Moniteur du Commerce.

COMMENT MONTER UN ESCALIER

" Il y a très peu de personnes qui savent monter un escalier," dit un médecin éminent.

" Généralement, une personne s'appuie sur le bout du pied et saute à chaque marche. Ceci est très fatigant et dur pour les muscles parce que le poids tout entier du corps se trouve suspendu sur les muscles des jambes et des pieds. En montant un escalier, vous devez distribuer autant que possible le poids de votre corps ; mettre le pied aplomb et entièrement sur la marche, le talon et tout, et monter tranquillement, sans efforts. De cette manière, aucun muscle n'est forcé plus l'un que l'autre, mais chacun agit naturellement. Vous pouvez être certain que celui qui monte un escalier en sautant n'est pas un philosophe, au moins ses idées ne penchent pas de ce côté."

DUREE MOYENNE DE LA VIE.

La durée moyenne de la vie humaine est d'environ 33 ans. Un quart de la population du globe meurt avant l'âge de 6 ans, la moitié avant seize ans, et il n'y a environ qu'une personne sur cent qui atteint l'âge de 65. On calcule qu'il y a 67 décès par minute, 97,790 par jour, 85,639,325 par an ; et 70 naissances par minute, 100,800 par jour, 86,972,000 par an.

Pensées

Notre corps ne laisse sur ses traces que des larmes et des sueurs.

Qu'est-ce qui compose une vie heureuse ? De savoir que nous pouvons sourire à la mort.

Le ciel est partout où est Dieu ; dans mon cœur, si je le désire et si je sais jouir de sa présence.

TABLETTES SOCIOLOGIQUES

JEUNES OU VIEUX

JEUNE ou vieux n'indique aucune idée chronologique, et tout le monde a compris que ces termes ne définissent pas un âge, mais une "mentalité." On peut être "jeune" avec des cheveux blancs, et nous connaissons tous de ces "jeunes"; on peut être "vieux" même sur les bancs du collège; qui n'a pas connu de ces "vieux-là?"

Ce serait également une erreur de croire qu'on est "jeune" parce que l'on bat en brèche des traditions respectables et que l'on croit pouvoir tout renouveler du jour au lendemain, comme ce serait une erreur non moins grande de s'imaginer que ceux-là sont "vieux" qui, ayant une instinctive défiance des nouveautés, prétendent ne pas abandonner à la légère des idées mûries depuis longtemps.

Au fond, le débat se trouve institué entre ceux qui marchent et ceux qui ne marchent pas; entre ceux qui jugent *a priori* et ceux qui jugent *a posteriori*; entre ceux qui, se faisant du dogme une conception fautive, refusent d'admettre que l'on heurte, nous ne disons pas la tradition, mais la moindre des traditions, et ceux qui disent *in dubiis libertas*; entre ceux qui travaillent au triomphe de leur vérité et ceux qui recherchent le triomphe de la vérité; à ceux qui, recevant sans contrôle une idée quelconque, la transmettent telle qu'ils l'ont reçue et ceux qui, faisant usage de leur raison, ne se contentent pas de la formule toute préparée, mais veulent penser par eux-mêmes, aussi bien dans l'acquisition que dans la transmission de la vérité; entre ceux enfin qui sont personnels et ceux qui sont impersonnels. Si bien que, pour conclure, nous pouvons dire d'un homme qu'il est plus ou moins "jeune" ou plus ou moins "vieux," dans la mesure où sa personnalité intellectuelle est plus ou moins développée.

Ces préliminaires étant posés, nous arrivons à la question pratique, à celle qui, d'ailleurs, fait l'importance du débat. Quelle est, à notre époque, la mentalité des catholiques? Sont-ils, en général, du côté "jeune" ou du côté "vieux," dans le sens que nous venons de déterminer?

Or, n'hésitons pas à le dire, chez nous,

c'est le parti "vieux" qui domine et il y a comme une peur instinctive de ceux qui, tout en restant fidèles à l'Eglise et prêts à donner leur sang pour la foi, refusent cependant de se mettre à la remorque de toutes les antiques pataches et pensent que rien ne défend aux générations nouvelles, que des circonstances diverses ont détournées des vieilles routes, d'aller au vrai, par des chemins nouveaux.

Que cet état se retrouve ailleurs que chez nous, rien n'est plus vrai; mais cette constatation ne suffit pas pour nous consoler.

Si l'on veut réfléchir un instant à l'idée de progrès, on trouvera que cette idée renferme un double élément: un élément de réforme et un élément de conservation. L'homme qui vise uniquement à conserver intact l'héritage du passé, piétine sur place et n'avance pas; mais celui qui, reniant cet héritage, tient pour mauvais tout ce qui s'est fait avant lui, ne progresse pas davantage; il n'atteindra jamais le but, étant sans cesse obligé de revenir au point de départ.

Et c'est là un autre aspect de la distinction que nous avons établie entre les "jeunes" et les "vieux." Ceux-ci, préoccupés surtout de défendre le commun patrimoine contre les dilapidations et les aventures qui pourraient en compromettre l'existence, interdisent plus ou moins rigoureusement d'y toucher; ceux-là, sans méconnaître la valeur du même commun patrimoine, pensent surtout à l'utiliser pour essayer de faire mieux. Ils trouvent que le patrimoine a des charges trop lourdes qui le grèvent et des non-valeurs trop nombreuses qui lui nuisent; ils pensent qu'on pourrait en tirer meilleur parti et la croient susceptible d'accroissement.

Ils savent qu'une société ne peut exister que si on met à sa base des vérités absolues, affirmées de telle façon qu'on ne puisse jamais les ébranler; ils savent aussi l'importance qu'a l'esprit de tradition dans l'Eglise, mais ils refusent énergiquement de confondre les vérités contingentes avec les vérités nécessaires et l'esprit de routine avec la tradition. Ils refusent de condamner une chose sous prétexte qu'elle ne s'est jamais faite, et sans se croire obligés de repousser ou d'ajourner indéfiniment une théorie parce qu'elle est nouvelle, ils ne se croient pas

obligés de lui faire grise mine, parce qu'elle ne date pas du temps des Romains.

Quand on leur dit : " Nos idées et nos méthodes, n'ont-elles pas fait leurs preuves ? " Ils répondent : " Sans doute, mais n'oubliez pas que ces idées et ces méthodes furent nouvelles, jadis, que l'on peut établir historiquement la date de leur naissance et qu'elles ont dû leur succès à de hardis initiateurs. " Et ils ajoutent : " Puisque, à l'heure actuelle, ces méthodes n'empêchent pas la lente et progressive décomposition de notre société, ne croyez-vous pas qu'elles pourraient subir une transformation, et si Dieu, sur notre route, a mis de nouveaux labours, n'est-il pas temps d'aller à eux ? "

Malheureusement les " vieux " continuent de protester. Alors la passion s'en mêle, ce n'est plus l'idée que l'on étudie, on épilogue sur les termes, on dissèque les expressions, et toujours, et partout, on dresse comme un épouvantail cette dame Expérience, bonne, scientifique et discrète personne quand elle reste simple, mais qui devient odieuse et par trop encombrante, quand elle se revêt d'une majuscule, comme Léon Danet nous l'expliquait récemment.

Dans une de ses chroniques, le docteur Frank offrait de documenter l'article de Gabriel Aubray et de mettre à sa disposition un certain nombre de fiches ; que ne pourrions-nous pas dire aussi sur ce même sujet ?

Ce sont les abonnés qui abandonnent leur journal ou leur revue, parce que, sur une question libre, le journal ou la revue se permet d'avoir des idées qu'ils n'ont pas ; c'est telle maison d'éducation où l'on se sert encore de vieux classiques absolument imparfaits, de peur que " l'esprit universitaire " ne se glisse dans les cerveaux d'élèves, subrepticement. Ce sont les formules *a priori* qui dressent des barrières infranchissables : " la révolution est satanique de son essence, " inutile de chercher plus loin ; ce sont des procès de tendances faits à telles et telles personnes, que l'on condamne pour des idées que l'on se reconnaît d'ailleurs parfaitement incapable de discuter. C'est, pour nous en tenir là, le cas assez récent de deux prêtres invités, l'un à prêcher dans une cathédrale à l'occasion d'un congrès ouvrier, l'autre à parler devant une assemblée profane pour la clôture de ce même congrès et " remerciés, " à la dernière heure, pour cette raison que leurs idées sont dan-

gereuses et subversives de l'ordre social. Or, l'un de ces " hérétiques "—nous en laissons deviner le nom—tient de plusieurs évêques les pouvoirs d'exercer le saint ministère dans leur diocèse, ce qui est peut-être un indice d'orthodoxie, l'autre s'appelle l'abbé Pottier et, depuis huit ans, professe la morale au grand séminaire de Liège, ce qui est peut-être plus qu'un indice et pourrait même passer pour une garantie.

C'est ce déplorable état d'esprit qui décourage certains jeunes. Lassés de faire toujours des monologues et de dire *sanctus, sanctus* ; découragés d'écrire pour des lecteurs qui ne veulent pas comprendre, ils se disent : Esclave pour esclave, je préfère aller dans la maison d'en face où je suis en servitude, au moins j'aurai des chaînes d'or où, si je suis arrêté sur un point, je me rabattrai sur d'autres et où, du moins, si le domaine religieux m'est fermé, dans le domaine, historique, politique, littéraire, artistique et scientifique, je trouverai un public qui me comprendra.

Pour nous, nous inspirant toujours de la vieille devise chrétienne, *in dubiis libertas*, nous ne croirons pas hérétique le monsieur qui ne partagera pas nos idées sur la valeur intellectuelle de tel ou tel homme, de telle ou telle doctrine, mais nous essaierons de lui prouver qu'il se trompe et, lorsque la discussion sera finie, nous lui tendrons la main.

Ainsi voulons-nous faire, en terminant cet article, et nous tous qui avons la prétention d'être " jeunes, " nous dirons à ceux qui, peut-être à tort, se sont crus désignés quand nous disions les " vieux " : Unissons nos efforts, pour travailler à l'œuvre commune qui est la conquête de notre société au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et tandis que notre " jeunesse " vous sauvera en vous empêchant de moisir, votre " vieillesse " nous gardera, en nous avertissant qu'il y a sur la route des fondrières où il est facile aux imprudents de se briser les os.

L'ABBÉ NAUDET.

(Du *Monde*, de Paris.)

Pensée

Ce n'est pas peu de chose qu'une association de frères, pouvant unir leurs efforts et bénéficier mutuellement de leurs conseils et de leurs exhortations.

SAINTCYPRIEN.

NOS SOCIÉTÉS NATIONALES

PROJET DE FÉDÉRATION

Il a été souvent question, dans les cercles de nos sociétés nationales de bienfaisance, de littérature et d'éducation, d'amusement, etc., de l'opportunité de trouver un terrain d'intérêt commun sur lequel toutes nos associations de cette nature pourraient se réunir, se fédérer, fraterniser.

De nombreux plans ont déjà été élaborés : nul n'a eu l'honneur d'une tentative même de mise à exécution.

Malgré ce que ce fait a de peu encourageant pour des essais nouveaux, LA FEUILLE D'ERABLE prend la liberté de soumettre à ses bienveillants et patriotiques lecteurs, aussi bien qu'au public en général le projet ci-contre. Il a été dressé par des spécialistes en matières de sociétés, à la suggestion d'officiers importants de la société St-Jean-Baptiste de Montréal, qui semblerait disposée à donner le ton, comme il convient à sa qualité et à son ancienneté, en adhérant la première, comme corps, à cette UNION PATRIOTIQUE.

Ce document a les allures d'une lettre circulaire qui serait adressée à toutes nos sociétés nationales et à toute la presse française d'Amérique, si sa publication devait attirer au secrétariat de LA FEUILLE D'ERABLE (B. P. 218, Montréal) une expression d'opinions assez générale pour qu'il fût possible d'en conclure qu'une fédération de cette nature répondrait aux vœux souvent émis par une multitude d'intéressés.

MANIFESTE DE L'UNION PATRIOTIQUE ST-JEAN-BAPTISTE.

A tous nos concitoyens d'origine française en Amérique, Salut!

Nous croyons de notre devoir de porter à votre connaissance les faits suivants, propres à intéresser vos légitimes ambitions nationales, et capables d'entraîner l'adhésion sincère avec le concours actif de votre patriotisme.

ART. 1. — L'Union Patriotique Saint-Jean-Baptiste vient de se fonder à Montréal (province de Québec), l'antique Ville-Marie de la Nouvelle-France, et qui reste encore aujourd'hui la métropole incontestée de toute l'Amérique française.

ART. 2. — L'Union Patriotique St-Jean-

Baptiste, appelée à étendre ses ramifications et sa bienfaisante influence sur tous les coins de notre continent où vivent et se développent des groupes français, aura ses quartiers généraux et sa direction centrale au Monument National, qui se dresse, à la gloire de la race franco-américaine, au cœur de la cité de Montréal.

ART. 3. — L'Union Patriotique St-Jean-Baptiste est une fédération générale de toutes nos sociétés nationales, patriotiques, agricoles, littéraires, scientifiques, de bienfaisance ou d'amusements, etc., dans l'Amérique du Nord.

ART. 4. — L'Union Patriotique St-Jean-Baptiste n'a pas pour but de fondre en un seul tout, ni de gêner autrement, en aucune façon, tous et chacun des cercles, associations, sociétés ou clubs susdits, qui donneront leur adhésion et leurs concours à son programme fédératif. Au contraire, elle entend leur laisser la plus entière autonomie dans leur existence personnelle et locale : et cela, tant au point de vue de la régie propre à chacun d'eux qu'à celui des responsabilités qui leur incombent respectivement.

ART. 5. — L'Union Patriotique St-Jean-Baptiste se propose avant tout de créer un terrain d'union et de rapprochement, où les millions d'individus, parlant le français, qui sont membres de nos sociétés nationales en Amérique, puissent se rencontrer et fraterniser dans une commune entente. Elle procédera dans la suite, avec le concours et les bons conseils de tous ses adhérents, à élaborer un programme d'action sociale et patriotique, pour travailler à l'avancement moral et matériel de la race française dans le Nouveau-Monde.

ART. 6. — L'Union Patriotique St-Jean-Baptiste peut formuler en peu de mots les matières d'intérêt public et national, dont le soin fera l'objet de ses premiers et de ses constants efforts : Education, agriculture, colonisation, commerce et industrie, au point de vue plus particulier du bien-être de la race française ; Protection des droits, privilèges et immunités de celle-ci sur tous les points de l'Amérique où ils peuvent se trouver en cause ; Encouragement le plus pratique possible, à la culture des arts de l'esprit et aux développements des arts libéraux parmi les nôtres : Appui personnel et

efficace de tous les adhérents pour soutenir l'effort de ceux d'entre eux qui sont en état d'aspirer aux positions supérieures, dans notre société américaine: Amélioration, en un mot, des conditions de la vie physique, intellectuelle et morale de tous les fils de la France en Amérique.

ART. 7. — CONDITIONS DE L'ADHÉSION :

(A) L'Union Patriotique St-Jean-Baptiste accepte comme adhérent tout citoyen (ou citoyenne) de l'Amérique du Nord, âgé d'au moins quinze ans, ayant la jouissance de ses facultés intellectuelles et de ses droits civils, parlant le français et professant les croyances de la foi chrétienne, et s'engageant à verser régulièrement la légère contribution annuelle exigée pour les frais de l'administration.

(B) Le montant de cette contribution est de deux piastres (\$2.00) par an, pour les membres détachés, et d'une piastre (\$1.00) seulement pour ceux des adhérents qui fournissent une preuve, jugée suffisante par la Commission de Régie, de leur qualité de membre de quelqu'une de nos sociétés nationales, agricoles, littéraires, patriotique, scientifiques, de bienfaisance ou d'amusements, etc., telles qu'elles ont été mentionnées.

(C) La contribution de cinquante piastres (\$50.00), pour les membres détachés, ou de vingt-cinq piastres (\$25.00) pour les adhérents faisant partie de quelqu'une de nos sociétés, en une fois versée, assure la participation à vie, sans contributions annuelles, à l'Union Patriotique St-Jean-Baptiste.

(D) Dès qu'une de nos sociétés nationales a réussi à enrôler dans l'Union Patriotique St-Jean-Baptiste un nombre suffisant de ses membres pour pouvoir faire voter, à une de ses assemblées générales, son adhésion en bloc à l'Union, elle reçoit un diplôme à cet effet et devient une entité autonome et bien caractérisée de la grande fédération. A partir de ce moment, elle a le droit, ou de laisser chacun de ses membres continuer de payer personnellement sa contribution annuelle à l'Union, ou d'acquitter elle-même cette redevance, aux conditions de \$1.00 par an pour chaque adhérent à la fédération. Le mode de collection et de remise reste à déterminer entre la Direction de la société particulière de la Commission de Régie fédérale.

AVANTAGES OFFERTS.

ART. 8. — L'Union Patriotique St-Jean-Baptiste offre à ses adhérents les avantages suivants :

(A) A chacun d'eux, pourvu qu'il soit en règle avec l'administration, le service gratuit de son " Bulletin Officiel " LA FEUILLE D'ERABLE, publication semi-mensuelle, exclusivement littéraire, scientifique et anecdotique, avec illustrations: un beau Magazine national, s'occupant tout spécialement des hommes et des choses de la race française en Amérique, pour les mieux faire connaître et promouvoir leur progrès, et fournissant en même temps, deux fois par mois, des lectures choisies et variées aux foyers français.

(B) De plus, à chacun d'eux, pourvu qu'il soit muni de sa carte d'adhérent, le privilège de suivre, sans aucune charge supplémentaire, les cours qui se donnent au Monument National; d'avoir accès gratuit à la salle de lecture de la même institution, où plus de cent journaux et périodiques divers sont mis à la disposition des visiteurs, et de même au musée historique et scientifique qui doit y être organisé: enfin, de bénéficier, à des taux réduits, des représentations à grand spectacle, qui sont données, de temps en temps, sous les auspices de l'Union Patriotique St-Jean-Baptiste, dans la splendide salle des spectacles du Monument National.

(C) A chacun des adhérents *bona fide* le droit de prendre part, par délégation — suffrages au second degré — à l'élection des membres du Bureau général de direction de l'Union Patriotique St-Jean-Baptiste.

(D) A celle de nos sociétés nationales qui auront adhéré, comme corps, à la fédération de l'Union Patriotique St-Jean-Baptiste l'usage de l'une ou plusieurs des salles du Monument National, pour les fins de la célébration de leur fête annuelle ou de leur congrès particulier, à des conditions des plus faciles, à régler avec la Commission de Régie locale ou l'administration.

RÉGIE.

ART. 9. — Elle est composée, pour l'année courante — période de fondation — du Bureau des Directeurs qui ont pris l'initiative de la constitution de l'Union Patriotique St-Jean-Baptiste.

A partir de l'an prochain, au mois de juin, alors que sera convoqué au Monument National, à Montréal, le premier congrès général de l'Union Patriotique St-Jean-Baptiste — à l'occasion de l'Exposition universelle de Montréal — la Direction de la fédération sera organisée comme suit :

(A) Un Suprême Directoire, élu à la majorité des membres du Congrès, et se compo-

sant d'un président, deux vice-présidents, deux secrétaires et dix directeurs, choisis parmi les adhérents de toute l'Amérique; l'un des vice-présidents et l'un des secrétaires, ainsi que cinq des directeurs, étant plus spécialement pris aux Etats-Unis; l'autre vice-président, l'autre secrétaire et les cinq autres directeurs, dans la Puissance du Canada.

(b) Une Commission de Régie locale, élue aussi par le congrès, mais choisie parmi les adhérents de la cité de Montréal ou des environs immédiats, et composée de la même façon, ou à peu près, que la Commission actuelle.

Les pouvoirs et les devoirs respectifs de ces deux bureaux seront définis en temps et lieu.

ART. 10. — Le congrès se composera des délégués des diverses sociétés nationales affiliées — ou adhérentes — à l'Union Patriotique St-Jean-Baptiste: chacune pouvant y être représentée dans la proportion d'un délégué par cinq cents membres ou fraction de cinq cents membres, et pourvoyant aux dépenses de sa délégation.

Les membres détachés ayant dûment justifié de leur qualité devant la commission de Régie locale, ou son fondé de pouvoirs à cet effet, et s'étant ensuite réunis au Monument National, pourront aussi, là et alors,

se choisir des délégués, dans la même proportion que susdit.

NOTES GÉNÉRALES.

L'Union Patriotique St-Jean-Baptiste adopte, pour sa devise, l'axiome si vrai en sa simplicité: " L'Union fait la force. "

On pourra correspondre, au sujet du présent manifeste et des détails importants d'organisation qu'il suggère, avec le secrétaire-délégué à la publicité de l'Union Patriotique St-Jean-Baptiste, M. Jehan Dutaillys, (B. P. 2181, Montréal). On pourra aussi consulter personnellement, en s'adressant aux bureaux provisoires, Ch. 6, au 2me, 73, rue St-Jacques, Montréal.

Lorsque l'une quelconque de nos sociétés nationales, de toutes espèces, au Canada ou aux Etats-Unis, aura décidé de se réunir en assemblée générale pour délibérer sur l'opportunité de donner son adhésion et son concours à l'Union Patriotique St-Jean-Baptiste, le secrétaire-délégué, ou l'un des membres du bureau d'administration sera toujours prêt à se rendre à cette réunion et fournir les explications que de droit, moyennant qu'il ait été prévenu en temps utile.

Pour l'UNION PATRIOTIQUE

ST-JEAN-BAPTISTE.

LA COMMISSION DE RÉGIE.

Prime à nos Abonnés. . .

Aux mille premiers abonnés qui nous enverront une piastre (\$1.00) pour abonnement d'un an, payé d'avance, plus 12 cents pour frais d'expédition, nous donnerons en prime un joli volume de poésies canadiennes: valeur 50c. **AVIS.** — Le service régulier de la FEUILLE D'ERABLE ne sera fait qu'aux abonnés ayant payé d'avance ou ayant régulièrement souscrit.

LA PRESSE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

Nos échanges d'annonces

N. B. — La FEUILLE D'ERABLE rappelle à ses aimables confrères, de la presse française en Amérique, en toute déférence, que pour avoir droit à l'inscription de leur nom, etc., au tableau d'honneur ci-contre, ils sont tenus, en vertu de l'entente faite au préalable, de publier chacun de ses sommaires semi-mensuels, ou, du moins, une note les résumant, avec mention de ses adresse et conditions d'abonnement

La Minerve. — Journal quotidien du matin, conservateur — le plus ancien —: \$5.00 par an; 1610 rue Notre-Dame, Montréal.

L'Avenir National. — Journal semi-quotidien: \$1.50 par an. Manchester, N. H., E. U.

Les Nouvelles. — Journal du dimanche; au numéro, 2 cts. B. d. P. 2183. 35, rue St-Jacques, Montréal.

Colonisation. — Journal hebdomadaire, français-anglais: \$1.00 par an. Sturgeon Falls, Ont.

Le Courrier de l'Illinois. — Journal hebdomadaire, républicain: \$2.00 par an. Chicago, Ill., E. U.

L'Indépendant. — Journal hebdomadaire: \$1.00 par an. Cohoes, N. Y., E. U.

Le Progrès de l'Est. — Journal bi-hebdomadaire, libéral: \$1.50 par an. Sherbrooke, P. Q.

L'Impartial. — Journal hebdomadaire, 8 pages, indépendant: \$1.00 par an. Tigvish, I. P. E.

Le Courrier de Richmond. — Journal hebdomadaire, 8 pages, libéral: \$1.00 par an. Richmond, P. Q.

The Review. — Journal hebdomadaire, politique et littéraire, indépendant: \$1.50 par an. St-Louis, Mo.

Le Campagnard du Sud-Ouest. — Journal hebdomadaire, conservateur: 50 cts par an; Salaberry de Valleyfield, P. Q.

Le Journal de Waterloo.

Les Rev. Pères Trappistes

(RELIGIEUX DE CITEAUX)

Abbaye Notre-Dame-du-Lac,
LA TRAPPE D'OKA, Que.

Etablissement religieux et agricole.
Hotellerie pour pensionnaires et retraitants.
Ecole d'Agriculture.

Ferme modèle.

Bêtes à cornes et cochons de race.

Beurrerie.

Fromage: Port-du-Salut.

Cidrierie: Vins rouges de 60c. à \$2.50.

Vin de Messe: Une spécialité.

Vins réparateurs d'après la recette d'un trap-
piste, le célèbre Dr DEBBEYNE.

S'adresser à...

M. S. LACHANCE,

PHARMACIEN.

1534 Ste-Catherine, Montreal.

Arbres Fruitiers acclimatés.
Greffes sur racines rustiques, \$3 le cent.

ON DEMANDE, Pour la Pépinière

Des agents responsables résidant à la cam-
pagne.

LANCTOT

... & 

CADOTTE

8, Rue St-Laurent.



Atelier de Confection

A LA DERNIERE MODE ET
AUX MEILLEURS PRIX...



MM. Lanctot & Cadotte sont les tail-
leurs adoptés par les membres du comité
de la FEUILLE D'ERABLE et par eux re-
commandés à leurs amis.

RENOVATEUR PARISIEN DE

LUBY



POUR LES
CHEVEUX

ARTICLE DE TOILETTE INDISPENSABLE

POUR LA JEUNESSE PERPETUELLE DES CHEVEUX.

CHAQUE ESSAI REUSSIT PARFAITEMENT ET DONNE ENTIERE
SATISFACTION.

Chez les Chimistes et Parfumeurs, 50c. la bouteille.

L'Union Protectrice des Femmes et des Jeunes Filles

SOUS LE PATRONAGE DU

REVEREND M. AUCLAIR

Curé de la Paroisse St-Jean-Baptiste de Montréal.

Incorporée en vertu des articles 3096 et suivants des Statuts Refondus de la Province de Québec.

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admissible comme membre participant de l'association, il faut :

1. Etre du sexe féminin, excepté pour les membres actifs de la Société qui sont, de droit, membres participants de l'Association ;
2. Etre âgé de seize ans, au moins, et ne pas avoir atteint quarante-cinq ans ;
3. Professer la religion catholique romaine ;
4. Etre douée d'un bon caractère, avoir une bonne conduite, jouir d'une bonne réputation morale et pratiquer la sobriété.

DROITS D'ENTREE.

Le droit d'entrée, comprenant l'examen médical, est de *trois dollars*. Sur ce montant, l'aspirante devra payer un dollar et demi en faisant sa demande d'admission ; la balance étant payable sur réception de son certificat ainsi que de son livret de reçus. Au cas de refus, la somme de un dollar et demi versée par l'aspirante, servant à payer les déboursés occasionnés pour les frais d'examen, ne sera jamais remboursable.

CONTRIBUTIONS MENSUELLES.

Tous les membres devront payer leurs contributions mensuelles le ou avant le premier jour de chaque mois. Ces contributions mensuelles seront de cinquante, soixante-cinq ou quatre-vingt-dix centins, selon les avantages que les aspirantes désirent obtenir. Elles seront payées au Bureau du Secrétaire ou au Bureau des Percepteurs dûment nommés par le Président.

Tout membre qui n'aura pas payé ses contributions mensuelles dans les deux mois après échéance, sera rayé de fait de la liste des membres.

AVANTAGES OFFERTS.

Les membres admis à la Caisse de Décès, en règle avec l'Association et payant cinquante centins par mois de contributions auront droit aux avantages suivants :

Il sera payé à leurs héritiers, lors de leurs décès, la somme de *deux cent cinquante Dollars*, mais ces membres n'auront droit à aucune indemnité au cas de maladie.

Les membres admis au Fonds de Secours, en règle avec l'Association et payant soixante-cinq centins par mois, auront droit aux avantages suivants :

1. A une indemnité de deux piastres et cinquante centins par semaine, pendant tout le temps qu'elles seront malades et incapables de vaquer à leurs occupations ordinaires ou autres pouvant rapporter bénéfices, telle période de temps ne devant pas excéder quinze semaines par année ; l'année commençant à compter à partir de la date de la maladie, pourvu que telle maladie ou incapacité de travailler ne soient pas les suites d'un acte immoral ou criminel, ou de l'intempérance de la part du membre ; la première semaine de maladie n'étant jamais payable. Dans le cas de maladies *propres aux femmes*, les quatre premières semaines pendant lesquelles elles ont été malades ou incapables de travailler ne donnent lieu à aucune indemnité ; cependant si ces maladies durent plus de quatre semaines, les membres auront droit aux bénéfices ci-haut mentionnés, et ce, à compter de la cinquième semaine de maladie.

Nul membre n'aura droit aux bénéfices de maladie avant trois mois à compter de la date de son admission.

2. Il sera payé à leurs héritiers, lors de leur décès, une somme de cinquante dollars.

Les membres admis à la Caisse de Décès et au Fonds de Secours, en règle avec l'Association et payant quatre-vingt-dix centins par mois, auront droit aux avantages suivants :

1. Il sera payé à leurs héritiers, lors de leurs décès, une somme de deux cent cinquante dollars.

2. Ils auront droit aux bénéfices de maladie ci-dessus mentionnés.

Pour avoir droit aux bénéfices de maladie, il faut avertir le Président, dans les premiers huit jours de la maladie, et fournir un certificat d'un médecin licencié et un certificat du Curé ou toute autre preuve à la discrétion du Bureau de Direction, et ce, toutes les fois qu'on désire être payé.

Pour toute autre information,
s'adresser à

L. G. ROBILLARD, PRÉSIDENT,

79 Rue St-Jacques, Montréal.

Telephone Bell 2704. B. B. P. 2162. Heures de Bureau : De 8½ hrs A.M. à 5 hrs P.M.

